



« Si l'écho de leur voix faiblit, nous périrons... »

CHÂTEAUBRIANT

Journal de l'Association Nationale des Familles de Fusillés et Massacrés de la Résistance Française
et de leur Amis

Fondateurs : Étienne LEGROS et Mathilde GABRIEL-PÉRI

Siège : 9, rue Amédée Picard 94230 Cachan - Téléphone : 06 10 98 84 15

E-mail : anffmrfa@gmail.com

Site internet : www.familles-de-fusilles.com

N° 264 - 1^{er} trimestre - 31 mars 2018

CONTRE L'EXTRÊME DROITE BANALISÉE : RENFORCER NOTRE ASSOCIATION

Notre dernière Assemblée Générale (compte-rendu dans ce numéro) a fait deux constats : des signes encourageants et des signes préoccupants. Ce qui nous encourage : la diminution du déficit, l'augmentation de nos adhérents, l'implication de nos adhérents et ami(e)s pour nous aider. Ce qui nous préoccupe : les difficultés de fonctionnement après l'abandon de notre local et surtout la difficulté à élargir notre Conseil d'Administration et à renouveler notre Bureau. Ce dernier point devrait être notre priorité pour 2018 ainsi que la poursuite de nos efforts de recrutement et de recherches de financements.

Nous avons constaté au cours de cette Assemblée Générale la montée de l'extrême droite dans de nombreux pays européens. En juin 2017, nous avons déjà été alarmés par son influence à l'élection présidentielle. Un nouveau point aujourd'hui permet de mesurer son influence dans d'autres pays européens et sa banalisation. Elle participe aux gouvernements autrichiens, bulgares, est fortement présente en Hongrie, Pologne, Slovaquie, République Tchèque, Pays Bas... Dernièrement, elle a remporté des succès électoraux en Allemagne et Italie. Toute l'Europe est contaminée. Elle s'est « banalisée » et il y a peu de réactions lorsqu'elle arrive au pouvoir comme en Autriche. Nous devons d'abord « balayer devant notre porte » car nous sommes aussi concernés. De nombreux signaux obligeant à réagir sont postérieurs aux élections de 2017 : la mise en place d'une stèle dans un champ privé à la gloire de la division de la Wehrmacht responsable du massacre de Maillé, des tentatives de réédition d'oeuvres antisémites de Céline et dans le livre des commémorations les propositions concernant Maurras et Chardonne, deux antisémites collabos. Toutes ces tentatives ont avorté mais ce n'est peut-être qu'un sursis. Par exemple, Gallimard persiste dans sa volonté de rééditer Céline et chaque jour apporte de nouvelles « provocations ». La dernière en date est l'attaque ciblée d'un site d'extrême droite contre Lucienne Nayet, Présidente du Musée de la Résistance Nationale.

Il est de notre devoir de lutter comme nos parents fusillés et massacrés contre cette banalisation. Un des moyens est de renforcer notre association qui participe à ce rejet des idées xénophobes, racistes, antisémites, révisionnistes.

Jean DARRACQ, Président de l'ANFFMRF-A

SOMMAIRE

Éditorial

p.1 - Contre l'extrême droite banalisée, renforcer notre association

Vie de l'association

p.2 - Nouvelles de l'association

p.3- Notre journal, *Chateaubriant*

Colloque 2017

p.4 - Compte-rendu

Assemblée générale 2018

p.9 - Compte-rendu

Commémoration

p.14 - La Maltière

Vie pratique

p.16 - Les décorations

ANFFMRF-A

9 rue Amédée Picard
94230 CACHAN

Téléphone

06 10 98 84 15

RER B Arcueil-Cachan
puis bus 187

Site internet

www.familles-de-fusilles.com

N'hésitez pas à nous faire
parvenir votre adresse mail à
anffmrfa@gmail.com

Nouvelles de l'association

ATTENTAT DE CARCASSONNE

Au moment de « boucler » ce journal, nous avons appris l'attentat de Carcassonne qui a fait 4 victimes : Jean MAZIERES, viticulteur à la retraite, Christian MEDVE, boucher du supermarché, Hervé SOSNA, maçon à la retraite et Arnaud BELTRANE lieutenant- colonel de gendarmerie et des blessés dont certains avec le pronostic vital engagé.

Notre association ne peut de nouveau que condamner ces attentats d'extrémistes religieux et refuser l'amalgame qui pourrait conduire à rendre tous les musulmans croyants et incroyants responsables. Elle s'incline devant toutes les victimes et salue particulièrement le courage du lieutenant-colonel Arnaud BELTRANE qui s'est proposé pour remplacer une otage du supermarché.

JOURNÉE NATIONALE DE COMMÉMORATION DE LA FIN DE LA GUERRE D'ALGERIE LE 19 MARS 2018

Notre association a participé dans la région parisienne aux cérémonies locales de Cachan, départementales du Val-de-Marne à Créteil et nationale lors du ravivage de la Flamme à l'Arc de Triomphe. Nous remercions la FNACA de Cachan d'avoir porté notre drapeau.

JOURNÉE NATIONALE DE LA RÉSISTANCE LE 25-26-27 MAI 2018

Les principales actions organisées dans la région parisienne par le Comité Parisien de la Libération auront lieu :

- A la mairie du 6^e arrondissement, place Saint Sulpice : expositions.
- 5 Rue du four : cérémonie d'hommage au Comité National de la Résistance, participation des Tréteaux de France avec le lycée d'Aubervilliers et de la fanfare des gardiens de la Paix.
- Ravivage de la Flamme à l'Arc de Triomphe. Le transport de la rue du four à l'Arc de triomphe est assuré par la RATP.
- Notre association, représentée au conseil Citoyen de la Cité-jardins participe à ce programme en organisant les cérémonies de Cachan avec le Département du Val-de-Marne, la municipalité et le Comité des Anciens combattants, Valophis (HLM du Val-de-Marne), Les Ateliers du Val de

Bièvre...

- Jeudi 25 mars, en soirée au centre socio-culturel Lamartine, 4 square Lamartine (Cité-jardins) : conférence «LACITE-JARDINS 1939-1945, deux habitants résistants : René PERROTTET, mort en déportation à 21 ans, Paulette FOUCHARD-AYOT».

- le samedi 26 mars à 11h : dévoilement de la plaque d'hommage à René PERROTTET sur le mur de la PMI, 181 rue Aristide Briand 94230 CACHAN, Métro Bagneux, ligne B du RER, à la sortie, descendre l'avenue Aristide Briand. La PMI est à environ 500m et le centre Lamartine à 800m. On peut prendre au métro Bagneux les autobus 197 et 297 descendre à Cité-jardins, 1^{ère} station après la station Bagneux RER. D'autres accès sont possibles par bus (voir RATP).

NOTRE BUREAU DU 15 MARS

Principales décisions :

- Prochaine réunion, le jeudi 5 avril et ensuite préparation de notre déménagement qui est prévu le jeudi 12 avril 2018.
- Déménagement du 12 avril. Nous remercions la municipalité de Cachan de bien vouloir nous accueillir à la maison des Associations. Nous ne trouverons pas à Cachan les commodités de notre local actuel car la maison des Associations ne peut pas loger tout notre mobilier et elle est située en dehors de Paris. Pour pallier ce dernier inconvénient, nous prenons également des contacts avec la maison des associations du 3^e arrondissement.
- L'envoi des reçus fiscaux et cartes se fera dès que possible.
- La cérémonie au cimetière d'Ivry. Dans la mesure du possible, nous imprimerons les invitations pour la cérémonie du cimetière d'Ivry (date proposée : le 13 octobre).
- Préparation du colloque du 14 décembre. Il faut choisir un thème. Philippe Beudelot, de l'Amicale de Châteaubriant-Voves-Rouillé-Aincourt, propose le Conseil National de la Résistance. Ce thème pourrait être retenu s'il n'y a pas d'autres colloques sur ce thème cette année. Nous allons aussi essayer de faire venir des élèves de collègues.
- Rencontres de nos partenaires officiels (Président de la République, Ministre des Armées, ODAC et des associations d'anciens résistants (particulièrement le Musée de la Résistance

Nationale, l'ANACR...)

- Poursuite de nos efforts pour compléter notre Conseil d'Administration et rechercher des subventions.

- Autres informations : Denise BAILLY-MICHELS nous représentera à l'Assemblée Générale de l'amicale de Châteaubriant-Voves-Rouillé-Aincourt et nous nous sommes excusés pour l'Assemblée générale du Musée de la Résistance Nationale de Champigny et des Ami(e)s du dictionnaire des fusillés.

INDEMNISATION DES PUPILLES DE LA NATION

Notre association a voté une motion demandant l'accès aux indemnités à tous les pupilles de la nation enfants de «Morts pour la France». Une proposition de loi a été déposée par le député Pierre CORDIER et le groupe « Les Républicains » (Assemblée Nationale, 31 janvier 2018, n°621). La proposition de loi de 5 articles envisage une rente viagère de 557,16€. Elle a été renvoyée à la commission de la défense nationale et des forces armées.

CALENDRIER DES CEREMONIES 2018

26 ET 27 MAI 2018

Journée Nationale de la Résistance

SAMEDI 2 JUIN 2018

Mont Valérien

19 AOÛT 2018

Cascade du bois de Boulogne

SAMEDI 13 OCTOBRE 2018

Cimetière d'Ivry

DIMANCHE 21 OCTOBRE 2018

Châteaubriant et Souge

VENDREDI 14 DÉCEMBRE 2018

Colloque

SAMEDI 15 DÉCEMBRE 2018

Hommage aux fusillés du 15 décembre 1941

NOTRE JOURNAL : CHÂTEAUBRIANT

**N'HESITEZ PAS A CONSULTER NOTRE JOURNAL
SUR LE SITE WWW.FAMILLES-DE-FUSILLES.COM**

**N'OUBLIEZ PAS DE NOUS ENVOYER VOTRE ADRESSE MAIL, SI VOUS NE RECEVEZ
PAS NOTRE LETTRE D'INFORMATION.**

Les décisions de l'Assemblée Générale concernant notre journal :

- Denise BAILLY-MICHELS est nommée directeur de publication.
 - Le journal sera de nouveau imprimé deux fois par an, en mars et en septembre. Enfin, toutes les contributions seront les bienvenues. Les envoyer par mail à sylvie-jean.darracq@wanadoo.fr
- Renseignements complémentaires : 06 10 98 84 15

**Sommaires des N°263 et 262
mis en ligne sur notre site internet www.familles-de-fusilles.com**

N°263 : Éditorial (p.1) - Vie de l'association (p.2) : Composition du Bureau, AG 2018, Calendrier 2018 - Commémorations (p.3) : Ivry, Châteaubriant, Paris IV^e, Cachan, Souge - Histoire (p.9) : Morritz Singer - Vie pratique (p.11) : Rédiger un document historique et familial

N°262 : Éditorial (p.1) : Migration de notre journal vers notre site internet - Vie de l'association (p.2) : Disparition de Jacqueline Timbaud - Commémorations (p.3) : Mont-Valérien, Chatenay-Malabry, Maillé, Tulle - Histoire (p.6) : Les résistants fusillés - Vie pratique (p.8) : Les poses de plaques commémoratives

Colloque du 1^{er} décembre 2017 LES FUSILLÉS ET MASSACRÉS DE 1940 À 1944

70 à 80 personnes ont assisté à notre colloque du 1^{er} décembre 2017 : « Les Fusillés et Massacrés » à l'auditorium de l'hôtel de ville de Paris. Organisé par notre Association nationale des familles de fusillés et massacrés de la Résistance française et ses amis (ANFFMRF-A), les Familles des fusillés de Caen, l'Association du Souvenir des fusillés du Mont Valérien, l'Amicale de Châteaubriant-Voves-Rouillé-Aincourt, la mémoire de la Résistance Juive (UJRE-MRJ-MOI), le Musée de la Résistance Nationale, en partenariat avec le Dictionnaire des Fusillés et la Ville de Paris. Il est dédié aux élus fusillés du département de la Seine. Dans son introduction, Georges Duffau-Epstein excuse Catherine Vieu-Charier, adjointe au maire de Paris, chargée de la mémoire et du monde combattant et rappelle leur mémoire. Il s'agit de : Charles Michels, Maurice Gardette, Julien Auffret, Jean Grandel, Jean Poulmarch, Léon Frot, Corentin Celton, Pierre Le Gall, Pierre Semard, Raymond Losserand.

LES FUSILLÉS (Présidence : Jean Darracq)

Claude Pannetier, chercheur au CNRS, centre d'Histoire sociale du XX^e siècle, Directeur du dictionnaire Maitron, rappelle que dans le dictionnaire des fusillés, on a été obligé de caractériser les victimes. Sans ordre hiérarchique, il y a trois catégories différentes de fusillés dans la répression « judiciaire » : les otages, les condamnés à mort par le régime de Vichy et les tribunaux allemands et italiens, les résistants et résistantes suicidés ou morts sous la torture. Ces trois catégories sont la « colonne vertébrale » de l'édition du dictionnaire. Ce sont aussi les mieux connues, compte tenu des documents disponibles. On dénombre 820 otages et 6 400 condamnés à mort auxquels il faudra ajouter quelques centaines exécutées par la milice. Chacun de ces fusillés fait l'objet d'une biographie avec des illustrations (photo, dernière lettre...). Ces biographies sont complétées par des recensements transversaux (étrangers, femmes, Alsaciens-Mosellans...) et des monographies des lieux de fusillades. Chronologiquement, le dictionnaire connaît trois étapes : en mai 2015, publication des biographies

des fusillés condamnés à mort et des otages, en octobre 2016, ouverture au public du site en présence du ministre Serge Todeshini (maitron-en-ligne.univ-paris1.fr.) La troisième étape est prévue en 2021, l'organisation d'un colloque faisant le bilan de la répression pendant la guerre.

Les lieux de fusillades

Des exemples ont complété cet exposé introductif sur les lieux de fusillades. D'abord sur le Mont Valérien, par Antoine Grande de l'ONAC, Directeur des Hauts Lieux de Mémoire de l'Île-de-France. Le Mont Valérien est le premier lieu de fusillades français, un peu plus de 1 000 fusillés dont 400 otages. Le fort a été choisi par les Allemands pour sa proximité avec Paris et pour la facilité à l'isoler. Les principales caractéristiques des fusillés sont leur proximité avec le parti communiste, 65-70% d'entre eux, le pourcentage de fusillés juifs (17%) ainsi que « d'étrangers » (20%), le petit nombre de fusillés « droit commun » pouvant aussi être considérés comme otages (1%). Comme sur tous les lieux de fusillades, les motivations ont évolué pendant la guerre. En 1941-1942 des otages, ensuite mis à part une fusillade d'otage en 1943 à la suite de l'attentat contre Ritter, des condamnés pour actes de résistance et à la fin de la guerre des combattants de la Libération. Parmi les Résistants, il y a, comme sur tous les lieux de fusillades, des représentants de la Résistance « communiste », « gaulliste » des mouvements et des réseaux. Mis à part 80 fusillés transférés de la prison de Rennes, tous les autres sont extraits des prisons (Fresnes, la Santé, Cherchemidi) et des camps d'internement (Fort de Romainville, Compiègne, Drancy) de la région parisienne. Cette proximité ne signifie pas que tous les fusillés étaient parisiens puisqu'ils sont nombreux à venir de province. Enfin, Antoine Grande a souligné que aucun SS n'a participé aux fusillades, même si les polices allemandes suivent de très près les exécutions.

Ensuite, Dominique Mazon et Jean Lavie interviennent sur les fusillades du camp de Souge, près de Bordeaux. C'est le deuxième lieu de fusillade de la zone occupée, 256 fusillés, après le Mont Valérien. Elles commencent en

1940, 2 fusillés pour « désobéissance » pour se terminer en 1944, 102 résistants fusillés. En 1941-1942 avec les deux fusillades massives de 50 otages, le 24 octobre 1941 et 70 le 21 septembre 1942, ce sont des hommes de la région de Bordeaux et d'Aquitaine. Ensuite, c'est plus diversifié, ils viennent de toute la France, d'abord de Poitou-Charentes puis du Nord. Une dernière fusillade de masse (47 fusillés) a lieu le 1^{er} août 1944. Il faut aussi signaler que 27 sont étrangers, notamment espagnols et soviétiques. Ce sont en majorité des jeunes gens, la moyenne d'âge est de 33 ans et les deux tiers d'entre eux ont moins de 35 ans. Cependant, l'âge moyen varie avec les années : plus élevée en 1941 (35 ans) qu'en 1942 (34 ans) et qu'en 1944 (30 ans). Ces moyennes reflètent l'évolution de la Résistance, otages « politiques » en 1940 et jeunes résistants combattants en 1944. Les communistes sont les plus nombreux mais de nombreux fusillés viennent de la résistance « gaulliste » ou d'autres mouvements. Les ouvriers sont les plus nombreux (51%) avec les cheminots, dockers, fonctionnaires des PTT et militaires sans grades, ils représentent 71% de l'ensemble des fusillés. Viennent ensuite les cadres (12,1%), les agriculteurs (6,7%), les commerçants et artisans (6,2%) et les étudiants (4,8%). Un ouvrage édité par le Comité du souvenir des fusillés de Souge reprend toutes ces informations avec les biographies et les photos de pratiquement tous les fusillés.



Enfin, Jean-Paul Nicolas, correspondant du dictionnaire en Seine-maritime, membre de l'Institut 76 d'Histoire Sociale de la CGT a donné l'exemple des fusillades dans un département. Le département de Seine-Maritime (Seine Inférieure à l'époque) est en zone occupée, il comprend une zone côtière particulièrement surveillée et de nombreuses industries autour du Havre et de Rouen. La prison de Bonne Nouvelle de Rouen et le champ de tir du Madrier sont aussi étroitement associés aux fusillades. La première exécution a lieu en juillet 1940 et la dernière le 4 mars 1944 (le directeur de l'École Supérieure de Commerce du Havre, membre de Libération-Nord). Comme au Mont Valérien, les fusillés les plus nombreux sont proches de la résistance communiste (PC, Front National, CGT, FTP). Il y a aussi de nombreux membres du réseau Buckmaster, de Libération Nord et d'autres réseaux et mouvements complétés par quelques « inorganisés ». Parmi ces « inorganisés », figurent des actes individuels de résistance comme la coupure de câbles téléphoniques de l'armée allemande. Il n'y a pas non plus beaucoup de « droit commun ». En revanche, parmi ces fusillés « inorganisés », les détenteurs d'armes (fusils de chasse) sont nombreux. Jean-Paul Nicolas a aussi rappelé que 22 habitants de Seine-Maritime ont été fusillés en dehors du département (au Mont Valérien, à Caen, à Compiègne, Condé-sur-Sarthe, Bel Beille...)

LES MASSACRÉS (Présidence : Philippe Beudelot)

Dominique Tantin, historien, agrégé d'Histoire et Géographie, docteur en Histoire, président de l'Association pour un Maitron des Fusillés et exécutés, précise que sont considérés comme « massacrés » dans le dictionnaire ceux qui n'ont pas de rapport avec la justice. Ils sont, et de loin, les plus nombreux. Ce sont des résistants ou des civils que l'on peut classer en 4 catégories : les résistants et résistantes exécutés sommairement après arrestation ou après les combats avec les maquis, les civils morts en représailles de 1940 à 1944, les civils massacrés par les troupes allemandes et la milice en 1944, les « morts en action ». Cette dernière catégorie est volontairement peu précise car elle permet de mieux couvrir la diversité des situations que « morts au combat ».



Oradour-sur-Glane

On y retrouve les morts des maquis ainsi que les morts de la Libération de Paris. Comme pour les fusillés, les typologies des massacrés évoluent pendant la guerre. En 1940, des massacres de civils isolés et des massacres « idéologiques » des prisonniers coloniaux et pendant toute la guerre, des juifs. En 1942-1944, les massacres des maquis et les représailles sur les civils qui aident la Résistance, massacres de plus en plus importants avec l'augmentation des maquis par les nombreux réfractaires au STO. Enfin, en 1944, massacres de représailles de masse (Tulle, Oradour, Maillé...) et massacres et déportation des prisonniers (Caen, prisons parisiennes...). Ces catégories les plus nombreuses devraient devenir majoritaires dans les biographies du dictionnaire. Actuellement, le dictionnaire regroupe plus de 2 000 biographies de morts en action et près de 2 000 biographies ou citations de civils massacrés en 1944. Il faut noter que les massacrés sont victimes des opérations de « maintien de l'ordre » des troupes allemandes souvent renforcées par la milice et d'autres formations militaires de l'Etat de Vichy ou de troupes allemandes de « passage » dans les régions concernées comme la sinistre division « Das Reich ». L'objectif est d'enrichir avant le

colloque de 2021 ces catégories de manière à tendre vers une estimation la plus proche possible de la réalité. Pour réussir au delà de la cinquantaine de contributeurs organisés dans les départements, le dictionnaire a besoin d'élargir ses sources, d'autant plus que ces massacrés au delà des massacres de masse sont souvent des cas isolés comme par exemple des agriculteurs massacrés avant la destruction de leurs fermes. Il faut constater que, malgré les progrès faits ces dernières années, de nombreux départements restent entièrement en dehors de la collecte.

Les lieux de massacres

D'abord, Sébastien Chevereau, des archives départementales d'Indre-et-Loire a présenté le massacre de Maillé. Maillé, au sud de Tours, est situé près de la ligne de démarcation, ce qui explique une forte présence des troupes d'occupation, une centaine de militaires et 25 prisonniers de guerre français. C'est un village tranquille jusqu'au 25 août 1944, jour de la libération de Paris.

Le 24 août 1944, alors que les troupes allemandes remontent vers le nord, elles subissent une

embuscade de la Résistance. Le lendemain, 124 habitants sont tués dans un massacre planifié comme à Oradour (142 morts) et suivant « l'expérience » de la Wehrmacht sur le front de l'Est. Ce massacre reste impuni, sans coupable jusqu'en 2005. Les poursuites engagées sont arrêtées en 2017. Bien qu'important, ce massacre a été longtemps ignoré.

Ensuite, Jean-Paul Chiny, de l'association des familles de fusillés de Signes, a commenté le massacre des 38 résistants du vallon des martyrs de Signes, dans le Var, durant l'été 1944. Le 18 juillet et le 12 août, les Allemands ont exécuté dans ce vallon isolé et difficile d'accès 38 hommes. Ils sont pour la plupart responsables de la Résistance de la région R2 (Alpes-Côte d'Azur). Leur arrestation fait partie de la répression menée conjointement par l'armée allemande (compagnies Brandebourg), la Gestapo et la milice. Ils ont tous été interrogés par la Gestapo et la plupart ont été emprisonnés aux Baumettes d'où ils sont partis pour être fusillés. On peut distinguer trois groupes de fusillés : les résistants arrêtés à partir du 11 juillet

1944 (réseaux Brutus et la France au combat, Mouvement de Libération Nationale (MUR-MLN), Noyautage des Administrations Publiques (NAP-PTT, NAP-SNCF), Organisation de Résistance de l'Armée (ORA), le chef régional des FFI et son secrétaire). Le deuxième groupe se compose des membres du CDL des Basses Alpes (Alpes de Haute Provence aujourd'hui) arrêtés à Oraisons, le 16 juillet. Le troisième groupe gravite autour des parachutés de la mission interalliée interpellés à des dates et des lieux divers. Le charnier est découvert en septembre 1944 et le site, devenu propriété de l'Etat, est reconnu nécropole nationale en 1966. Par la diversité des parcours des fusillés, Signes est à l'image de la Résistance en France. On y trouve tous les âges, tous les milieux sociaux, de nombreuses organisations de la Résistance en métropole et des services alliés.

Enfin, Bernard Néplaz, de l'ANACR de Haute Savoie, présente la répression dans ce département. Les particularités du département de la Haute Savoie sont d'être frontalier avec la Suisse, c'est une zone de refuge et de



Les élus de Signes et des environs, le représentant du préfet, les anciens combattants et la population se sont réunis pour un dépôt de gerbes de fleurs à la stèle

passage, d'avoir d'abord été occupé par les troupes italiennes jusqu'en septembre 1943, d'être un département où la milice a joué un rôle important et d'avoir un lieu d'affrontement frontal avec les Allemands au plateau des Glières. En Haute Savoie, la répression s'est amplifiée à l'arrivée des troupes allemandes. 450 Résistants, dont 50 étrangers - souvent des italiens - en ont été victimes. Dès fin janvier 1944, le département est en état de siège et en avril-mai, les massacres de civils ont suivi toutes les attaques de la Résistance. Les cours martiales de la milice ont siégé à 6 reprises et sur 45 inculpés, 35 ont été condamnés à mort et il n'y a que 4 rescapés. La Haute Savoie est un département qui a lourdement payé et qui n'oublie pas. Chaque année l'ensemble des organisations de Résistance organise le 15 juin une manifestation à Vieugy pour pouvoir garantir la présence des scolaires et une brochure financée par le Conseil Général a été éditée en juin 2017.

Pour conclure, Jean Darracq, Président de l'Association Nationale des familles de fusillés et massacrés de la Résistance française et leurs ami(e)s (ANFFMRA) a remercié l'ensemble des organisateurs et plus particulièrement la Ville de Paris et le Dictionnaire des Fusillés partenaires cette année. Il a rappelé au sujet du Dictionnaire

que nos organisations sont des partenaires actifs depuis le début et encouragé l'ensemble de nos organisations et adhérents à compléter et rajouter des biographies. Cette collaboration doit encore s'intensifier dans la dernière ligne droite, d'autant plus que c'est la collecte la plus difficile car elle descend au plus bas des territoires pour les massacrés et fusillés isolément. Il a particulièrement remercié tous les conférenciers et souligné que beaucoup d'autres exemples de témoignages auraient pu être pris puisque pratiquement dans chaque département il y eut des fusillés et massacrés. Il a pu aussi constater que malgré un temps contraint, le colloque a permis de nombreux échanges avec les auditeurs et rappelé que les expositions mises en place dans le foyer attenant de l'ANFFMRA (sur les otages) et du Musée de la Résistance Nationale de Champigny sont à la disposition de tous. Enfin, il a souhaité qu'en 2018, le prochain colloque qui aura lieu le 14 décembre dans l'auditorium de la Ville de Paris accueille davantage de participants, notamment des jeunes scolarisés et, en réponse à une question, regretté de ne pas pouvoir, faute de financement spécifique dédié à cette publication, éditer les interventions de cette journée. L'ensemble des lieux de fusillades et de massacres fait l'objet de cérémonies annuelles. Elles sont publiées dans le journal de notre association, *Châteaubriant*.



Plateau des Glières, monument national de la Résistance, érigé en 1973.

Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 3 février 2018

EMBELLIE SUR LE FONCTIONNEMENT

A notre Assemblée Générale de 2017, il nous a été demandé de poursuivre l'activité de notre association tout en mettant en oeuvre des moyens permettant de diminuer notre déficit par la mise en place de mesures pour diminuer nos charges et pour augmenter nos ressources avec comme priorité de renoncer à notre local. Une impossibilité de faire face à nos dépenses en octobre due en partie à l'obligation de garder notre local plus longtemps que prévu, nous a obligé à prendre des mesures drastiques de diminution des charges avec toujours la priorité sur le local mais aussi sur l'impression du journal et sur les dépôts de gerbes dans les cérémonies patriotiques. Cette politique a commencé à porter ses fruits. En ce début 2018, on peut constater :

DES SIGNES ENCOURAGEANTS

- Une diminution du déficit qui est passé de 23 000€ en 2011 à 18 000€ en 2015, 13 000€ en 2016 et 7 000€ en 2017 malgré une augmentation de nos activités mémorielles. Ce déficit encore trop important va pouvoir être pris sur nos réserves.
- Une augmentation du nombre de nos adhérents avec 40 nouveaux adhérents en 2016-2017 ce qui correspond à plus de 1 000€ de recettes supplémentaires
- L'implication de nos adhérents et ami(e)s dans le redressement de l'association. Cette implication prend plusieurs formes, d'abord les dons qui accompagnent les cotisations (En 2017, près de 3 500€), ensuite à partir de juin 2017, la prise en charge des gerbes (une dizaine en 2017) par nos adhérents et amis, et diverses aides ponctuelles ciblées.
- L'aide de David BEAU qui a diminué le montant de ses prestations.
- Le maintien de l'aide apportée par l'entreprise de Didier PTAK
- L'annonce d'une élue qui met à notre disposition près de la moitié de ses indemnités mensuelles jusqu'au terme de sa mandature (courant 2020)

DES SIGNES PRÉOCCUPANTS

- Une stagnation de nos subventions municipales avec une tendance à la baisse.
- La difficulté de fonctionnement accentuée par l'abandon de notre local
- Le refus de financement par le Ministère des Armées, malgré les encouragements de l'ODAC 75
- La difficulté de renouveler notre Conseil d'Administration, notamment en faisant appel aux « jeunes » petits-fils, neveux de nos martyrs ou ami(e)s de notre association.
- L'assèchement de nos réserves qui nous oblige à viser un bilan excédentaire fin 2018
Ce bilan en demi-teinte nous encourage pour 2018 à accentuer notre action pour le fonctionnement sur les axes que nous avons déjà identifiés :
- Augmentation de notre nombre d'adhérents qui augmente nos moyens financiers et élargit notre vivier pour renouveler le Conseil d'Administration
- Recherche de nouvelles économies si celles dues à l'abandon de notre local et de l'impression de deux numéros par an de notre journal au lieu de quatre sont insuffisantes
- Recherche de nouvelles subventions des collectivités et des particuliers (aides ponctuelles, dons, legs...), démarches vers d'autres financeurs possibles (fondations, entreprises privées)
- Reprendre nos contacts avec d'autres organisations nationales (Souvenir Français, Fondation de la Résistance, ANACR...)

MALGRÉ NOS DIFFICULTÉS, PLUS D'ACTIVITÉS MÉMORIELLES EN 2017

L'objectif de notre association est de transmettre les idéaux de la Résistance. L'un des axes pour 2017 est de maintenir nos activités « de mémoire ». Cet objectif est rempli et même dépassé puisque nous avons doublé nos cérémonies mémorielles en passant de 2 à 4. A noter que cette augmentation d'activité malgré son impact négatif sur nos finances est restée prioritaire.

NOS DEUX CÉRÉMONIES OFFICIELLES

Samedi 14 octobre 2017 cérémonie au cimetière parisien d'Ivry

Cette cérémonie en présence du sous-préfet de Nogent et du directeur de l'ODAC du Val de Marne, avec le concours des villes d'Ivry-sur-Seine et de Paris s'est déroulée en présence des représentants des ambassades des Etats-Unis, d'Australie, de Suède, de Tunisie, de République Centrafricaine ainsi que d'élus municipaux de la région parisienne et de représentants des francs-maçons, d'associations de résistants et déportés et des familles et ami(e)s des fusillés et déportés.

Vendredi 1^{er} décembre : colloque fusillés et massacrés de 1940 à 1945

Ce colloque est fait en partenariat avec la Ville de Paris, le Dictionnaire des Fusillés et Massacrés et le Musée de la Résistance Nationale de Champigny. Notre association est la « cheville ouvrière » des cinq organisateurs: ANFFRMA, Familles de Caen, Comité du Souvenir du Mont Valérien, Amicale de Châteaubriant-Voves-Rouillé-Aincourt, Union des juifs pour la Résistance et

l'Entraide (UJRE-MRJ-MOI). Il a été dédié aux députés, conseillers municipaux et généraux de la Seine fusillés ; Jules AUFFRET, Corentin CARRIOU, Léon FROT, Maurice GARDETTE, Pierre LE GALL, Raymond LOSSERAND, Charles MICHELS, Jean GRANDEL, Pierre SEMARD. Les historiens du Dictionnaire des fusillés ont fait les introductions des deux thèmes développés : Claude PENNETIER (les fusillés), Dominique TANTIN (les massacrés). Ces introductions ont été complétées par des informations sur les lieux de fusillades : Mont Valérien (Antoine GRANDE), Souge (Dominique MAZON et Jean LAVIE), Seine Maritime (Jean-Paul NICOLAS) et de massacres : Maillé (Sébastien CHEVEREAU), Signes (Jean Paul CHINY), Haute Savoie (Bernard NEPLAZ). Les expositions de l'ANFFMRFA sur les otages et du Musée de la Résistance Nationale ont été présentées dans le foyer de l'auditorium.

Samedi 2 décembre, cérémonie patriotique à la mairie du 4^e arrondissement de Paris

Mme DARRIEUSSECQ, Secrétaire d'Etat auprès de la Ministre des Armées, retenue par d'autres obligations, s'est excusée de ne pouvoir être présente. Cette cérémonie en présence du maire du 4^e et de 4 adjoints,



Journée Nationale de la Résistance 2016, parvis de la Mairie du XIX^e arrdt de Paris

du représentant de la garde Républicaine, des associations d'Anciens Combattants de l'arrondissement et d'autres associations de mémoire a été particulièrement dédiée à Jacob FLAMM. Jacob FLAMM est un juif « étranger » extrait du camp de Drancy, fusillé le 15 décembre 1941. Il n'a pas encore obtenu la mention « Mort Pour la France ». Une motion a été votée par l'Assemblée Générale pour demander de nouveau aux pouvoirs publics de faire le nécessaire pour qu'il l'obtienne ainsi que tous les « étrangers » dans son cas. Il a également été rendu hommage aux juifs et aux communistes de l'arrondissement fusillés et déportés.



DEUX NOUVELLES ACTIONS MÉMORIELLES

Samedi 4 mars 2017, Hommage à Claude MARTY à Bagneux : Claude MARTY, fils de fusillé, a été emprisonné en 1957 pour avoir refusé de servir sous les ordres du général Speidel, adjoint du général Otto Von Stüpnagel commandant en chef de l'armée allemande en France, nommé à la tête des troupes de l'OTAN.

Samedi 26 août 2017 : Inauguration du nouveau monument aux morts FFI restauré de Cachan. La liste des noms figurant sur le monument a été augmentée et un déporté

mentionné comme fusillé a été remis dans les déportés.

ACTIONS DECENTRALISEES DE COMITÉS OU ADHERENTS DE NOTRE ASSOCIATION

Nos adhérents participent aux activités des associations de province. Le tour de table de cette année a permis de faire le point sur les actions en Indre-et-Loire (le RUCHARD), Gironde (SOUGE), Haute-Savoie, Normandie (recherche des familles de fusillés de Caen...)

PARTENARIAT AVEC D'AUTRES ASSOCIATIONS

- UFAC : Hubert DEROCHE, membre du Conseil d'Administration de l'UFAC, y représente notre Association. L'entrée de Robert CREANGE et sa nomination au poste de vice-président, va encore accentuer nos liens avec l'UFAC.
- Dictionnaire MAITRON des fusillés, massacrés, abattus de 1940 à 1945 (*photo de gauche*) dont notre association est partenaire « de la première heure ».
- Comité Parisien de la Libération. Organisation de la Journée Nationale de la Résistance dans le région parisienne. Nous avons proposé une action délocalisée à Cachan le 26 mai 2018
- Participations aux activités d'autres associations et Musées : Comité du Souvenir des Fusillés du Mont Valérien et de l'Île de France, Amicale de Châteaubriant-Voves-Rouillé-Aincourt, Musée de la Résistance Nationale de Champigny, Projet de Musée des femmes résistantes au fort de Romainville...

PRATIQUEMENT TOUTES CES ACTIONS DE MEMOIRE SONT RECONDUITES EN 2018 :

- le vendredi 25 mai (à confirmer) conférence sur la résistance dans la Cité-jardin de Cachan
- le samedi 26 mai dévoilement d'une plaque à la mémoire de René PERROTTET déporté mort le 16 août 1942 à Auschwitz à 21 ans
- samedi 13 octobre : cimetière d'Ivry.
- le vendredi 14 décembre colloque à l'auditorium de la Ville de Paris (thème encore à définir)

- le samedi 15 décembre cérémonie patriotique d'hommage aux fusillés du 15 décembre 1941 dans le 12^{ème} arrondissement de Paris
- Contacts avec la mairie de Tremblay-en-France pour organiser une activité sur « l'affaire Speidel ».

MOTIONS ADOPTÉES LORS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 3 FÉVRIER 2017

MOTION «MORT POUR LA FRANCE»

L'assemblée générale de l'ANFFMR-A, réunie le 3 février 2018 à Paris, renouvelle le constat qu'un certain nombre de fusillés étrangers ne bénéficient pas de la mention « Mort pour la France » sur leurs actes de décès alors que d'autres dans la même situation en bénéficient. Cette situation est anormale et ne résulte d'aucun texte réglementaire. Nous vous redemandons de régulariser ces situations et de corriger ces anomalies. Tous les français et tous les étrangers morts parce qu'ils combattaient l'occupant nazi doivent obtenir la mention « Mort pour la France ».

MOTION ORPHELINS : 18 ANS D'INJUSTICE, ÇA SUFFIT !

Par le décret 2000-657 du 13 juillet 2000, une indemnité a été attribuée aux orphelins mineurs de 21 ans de parents arrêtés, déportés et exécutés dans le cadre des persécutions raciales durant l'occupation. Il avait fallu attendre 55 ans et mener de multiples actions pour obtenir cette juste reconnaissance des droits des fils et filles victimes de la politique génocidaire de l'occupant nazi mais cette mesure constituait une nouvelle injustice puisque les orphelins victimes de la déportation de répression n'en bénéficiaient pas. A notre demande, nous avons (la Fndirp de l'époque) été reçus par un conseiller du premier ministre (Lionel JOSPIN) et, après des tergiversations qui ont duré quatre ans, nous avons obtenu satisfaction et la même indemnité a été accordée par le décret 2004-751 du 27 juillet 2004 « aux orphelins mineurs de 21 ans des personnes

arrêtées et exécutées dans les circonstances définies aux articles L 274 et 270 du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre ». Justice était rendue aux orphelins de tous les déportés et d'une partie des fusillés.

Et les autres ? Les orphelins des fusillés, des massacrés de la Résistance ? Catégories négligeables ? C'est difficile à comprendre, impossible à admettre. Eux aussi ont été des victimes de l'occupant nazi et de ses complices français. Eux aussi sont morts pour la liberté, pour une France qui, en appliquant le programme du Conseil National de la Résistance serait, effectivement la patrie de la liberté, de l'égalité, de la fraternité.

L'ANFFMR-A demande instamment au gouvernement et aux législateurs de ne plus tergiverser. Soixante-treize ans après les faits, cela suffit. Avoir institué une Journée Nationale de la Résistance, c'est bien. Nous y participons pleinement et, le 27 mai prochain, nous serons présents aux différentes initiatives de la journée. Régler à cette occasion ce contentieux constituerait une reconnaissance appréciée, bien que tardive, du sacrifice consenti par tous nos martyrs.



NOTRE NOUVELLE ADRESSE
ANFFMRFA
Maison des associations
9 rue Amédée Picard 94230 CACHAN
Tel 06 10 98 84 15
Site : www.familles-de-fusilles.com
Courriel : anffrmfa@gmail.com
Métro RER B Arcueil-Cachan et bus 187.
D'autres accès sont possibles
(voir RATP)

**BUREAU NATIONAL DE
L'ASSOCIATION POUR 2018 ÉLU
LORS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DU 3 FEVRIER 2018**

Présidente d'honneur

Jacqueline OLLIVIER-TIMBAUD †

Membres d'honneur

Germaine BONNAFFON †, Hélène BIERET,
Michel BOUET, Jacques CARCEDO,
Sylvaine GALÉA, Jean-René MELLIER,
Suzanne PLISSON, Camille-Marie SENON,
Michèle GAUTIER

Président

Jean DARRACQ

14 avenue du Pont Royal 94230 CACHAN

Secrétaire général

Franck JOURNEL

Trésorier

Laurent VEDY

7 rue du printemps 92370 CHAVILLE

Trésorière adjointe

Dominique CARTON

49 cité Jouffroy-Renault 92110 CLICHY

Autres membres du bureau

Denise BAILLY-MICHELS, Daniel BECK,
Madeleine CHARITAS-WAROCQUIER,
Hubert DEROCHE, Georges DUFFAU-
EPSTEIN, Jacqueline NEPLAZ-BOUVET,
Naftali SKROBEK, Claudette SORNIN,
Robert CREANGE

Journal CHÂTEAUBRIANT

Directrice de publication : Denise BAILLY-
MICHELS - Comité de lecture : Denise
BAILLY-MICHELS, Hélène BIERET, Jean
DARRACQ, Georges DUFFAU-EPSTEIN,
Michèle VIGNACQ

Commission de contrôle financier

Présidente : Claudine COIFFARD-MILLOT

Membres : Andrée DEROCHE,
Arlette REBIERE

Porte-drapeau :

Titulaire : Claudette SORNIN

Suppléante : Katy GIRAUD

**BILAN FINANCIER 2017
ET PERSPECTIVES 2018**

Les dépenses engagées en 2017 d'un montant de 23 333,54 € ont été ventilées de la façon suivante :

- *Entreprise Beau* : 6 400 € (27,2%)
- *Imprimerie et Routage* : 4 271,32 € (18,3%)
- *Location, chauffage...* : 7 420,63 € (32%)
- *Missions-Réceptions-Cérémonies* : 1 738,21 € (7,5%)
- *Frais de communications et fournitures bureau* : 2 314,81 € (10%)
- *Frais divers (transport, assurances, frais bancaires)* : 1 088 € (5%)

Les recettes de 2017 d'un montant de 16 589,66 € n'ont pas permis de couvrir l'ensemble des dépenses, soit une perte de 6 743,88 €. Les recettes proviennent des postes suivants :

- *Cotisation des adhérents* : 5 664 € (34,1%)
- *Dons des adhérents* : 3 436 € (20,7%)
- *Subventions municipales* : 3 590 € (21,6%)
- *Subventions des entreprises* : 2 000 € (12%)
- *Abonnements journal* : 896 € (5,5%)
- *Participation Associations* : 885,70 € (5,1%)

Il convient de noter que les adhérents se sont montrés particulièrement généreux au cours de cet exercice, par ailleurs, les associations du Mont Valérien, de Chateaubriant et de l'UJRE ont participé de façon significative aux frais du colloque. Remercions également l'unique entreprise bienfaitrice qui, par son virement de 2 000 euros, nous a permis d'éviter la banqueroute...

Laurent VÉDY, trésorier

**Actualités,
archives de l'association,
anciens numéros de
«Chateaubriant»...**

**DÉCOUVREZ
NOTRE SITE INTERNET :
FAMILLES-DE-FUSILLES.COM**

Mise en valeur du site de la Maltière Saint-Jacques de la Lande, près de Rennes (35)



Pendant la Seconde Guerre mondiale, les nazis, installés à Rennes et dans toute la Bretagne, ont toujours voulu éliminer les hommes qui s'opposaient à leur présence et à leur dictature sur le sol français. Ils les déportaient dans des camps en Allemagne ou ils les fusillaient.

Bien sûr, avant d'être exécutés, ils passaient tous devant un tribunal militaire allemand, (à Rennes, c'était le FK748), mais ils avaient peu de chance d'échapper à la mort.

En Ille-et-Vilaine, ils avaient choisi un stand de tir installé depuis quelques années dans un terrain militaire français, le camp de La Maltière en Saint-Jacques de la Lande. Ils l'avaient investi dès leur arrivée à Rennes le 18 juin 1940. En ce lieu, 76 Résistants ont été fusillés entre 1940 et 1944.

Le premier fusillé en ce lieu est Marcel Brossier, le 17 septembre 1940. C'est sans doute le premier fusillé de Bretagne (après procès). Qu'avait-il fait, ce pauvre homme dont nous ne savons pas grand-chose ? Il avait coupé un câble téléphonique de l'armée nazie près de chez lui. Il fallait faire un exemple, montrer que les Allemands ne supporteraient pas qu'on s'oppose à leur présence. Des affiches furent collées dans toute la ville pour annoncer sa condamnation afin que cela serve de leçon à ceux qui voudraient leur résister.

En octobre 1941, c'est le tour de Roger Barbé, un chef de la Résistance dans les Côtes du Nord (Côtes d'Armor actuelles). Là aussi la population française est avertie par voie d'affiches, ce qui ne fait que renforcer la volonté des patriotes de leur résister.

En 1942, deux hommes sont fusillés en ce lieu,

l'un le 23 juillet, l'autre le 11 août. Mais la date qui marque le plus la population rennaise est la fusillade du 30 décembre 1942, jour où 25 Français sont passés par les armes, après un procès qui dura 5 jours. Ces hommes étaient tous de Rennes ou de la région. Beaucoup étaient cheminots. Ils étaient connus, avaient beaucoup d'amis.

Les fusillades reprennent en mars 1944 :

- 12 mars 1944 : 3 hommes, deux des Côtes-du-Nord et un du Finistère.

- 21 mai 1944 : 9 Résistants de la région de Dinan dans les Côtes du Nord

- 23 juin 1944 : 10 Résistants : 5 de Fougères en Ille-et-Vilaine et 5 des Côtes du Nord.

- 30 juin 1944 : 19 Résistants : 3 d'Ille-et-Vilaine, 4 du Finistère, 9 du Morbihan et 3 des Côtes du Nord.

- Juillet 1944, 6 hommes fusillés sans procès quelques jours avant la libération de Rennes le 4 août suivant.

Après le départ des nazis, les familles recherchent les corps de leur fils, mari, frère ou ami. Les fusillés du 30 décembre 1942 avaient été enterrés dans le cimetière de Saint-Jacques. Une immense cérémonie y eut lieu le 30 décembre 1944 puis des obsèques officielles furent organisées en janvier 1945. Mais les autres ?

Des agriculteurs se promenant dans ces terrains avec leurs chiens se rendent compte que des corps ont été enterrés dans les champs avoisinant la butte... directement dans la terre... Les familles sont donc appelées pour venir reconnaître les corps et les emporter.

Peu à peu, l'Armée française reprend ses activités

Commémorations

sur ces terrains et la Butte de La Maltière est un peu oubliée. En 1947, Madame Bannetel dont le fils a été fusillé au Mont Valérien le 15 décembre 1941, fonde l'Association des Familles de Fusillés en Ile-et-Vilaine et elle s'inquiète de savoir ce qu'est devenu ce site où tant de Résistants ont été tués. Comme il n'est pas entretenu, elle insiste auprès des responsables de la Ville de Rennes et de la commune de Saint-Jacques de la Lande pour qu'il soit nettoyé. Une première cérémonie sur le site a lieu le 30 décembre 1947, mais il faut traverser les terrains militaires pour y accéder et l'Armée n'accepte pas les drapeaux communistes. Pourtant, beaucoup de ces hommes ont été adhérents du PCF. Alors, pendant plusieurs années, deux cérémonies ont lieu : une le 30 décembre avec les personnalités officielles à La Maltière et une autre, le premier dimanche de janvier, au cimetière de l'Est à Rennes, dans le « Carré des Fusillés ».

Mais on ne parle guère que des Fusillés du 30 décembre 1942. On ajoute « et tous les autres Fusillés » sans plus de précisions.

En 1953, après bien des démarches, les militaires acceptent que ce terrain soit entretenu par la ville de Rennes ou par la commune de Saint-Jacques de la Lande et ils acceptent qu'un chemin soit tracé pour y mener.

En 1958, la commune de Saint-Jacques réussit à acheter le terrain soit 2 822m² pour le prix de 10 000Frs.

En 1972, une grande cérémonie est organisée pour le cinquantième anniversaire de la Fusillade du 30 décembre 1942 et une plaque est posée portant les noms de presque tous les Fusillés en ce lieu.

Chaque année, quel que soit le temps, une cérémonie a lieu le 30 décembre, présidée par les personnalités civiles et militaires du département et il y a toujours beaucoup de monde malgré le froid, malgré la date entre les deux fêtes de fin d'année. Une autre a lieu le 4 août pour l'anniversaire de la libération de Rennes.

Mais, aidée par mes amis de l'ANACR et de la FNDIRP, je voulais que ce site soit mieux connu et respecté. Je voyais des gens passer à côté ou le traverser sans s'arrêter, car ils ne

connaissaient pas son histoire. Aidés par la municipalité de Saint-Jacques de la Lande et l'Education Nationale, nous avons organisé un concours dans les lycées bretons pour « la mise en valeur du site de La Maltière ». Nous avons eu 7 propositions très intéressantes. Le lycée Jacques Cartier de Saint-Malo a obtenu le premier prix. Les 2^e et 3^e prix ont été offerts à deux élèves du lycée Bréquigny de Rennes.

A partir de ce travail, la commune de Saint-Jacques de la Lande, aidée par la Ville de Rennes, le Département d'Ile-et-Vilaine, la Région Bretagne, l'ONAC, a préparé cette mise en valeur du site :

- Une grande plaque porte les 76 noms des Fusillés par ordre alphabétique.
- 76 stèles portent chacune le nom d'un Fusillé, son âge et la date de son exécution.
- 4 panneaux portant des textes expliquent l'histoire de ce lieu, les dates des différentes exécutions et les dates importantes de la Résistance dans la commune, le quatrième porte quelques paroles de Résistants avant d'être fusillés.
- Le sol et l'environnement ont été nettoyés, rénovés, plantés.

Toutes ces installations ont été inaugurées le 30 décembre 2017 en présence des personnalités civiles et militaires d'Ile-et-Vilaine. Des familles de Fusillés se sont déplacées parfois de loin pour assister à cette cérémonie. Chacun a pu repartir avec un livret qui présente l'histoire du site et la liste des 76 Résistants qui ont laissé leur vie en ce lieu pour que vivions libres.

Nous ne pouvons oublier un deuxième lieu d'exécution de Résistants à Rennes : c'est le quartier du Colombier,

aujourd'hui centre commercial au centre de la ville, mais autrefois caserne militaire. Le 8 juin 1944, 32 Résistants y furent fusillés. Le monument existe mais il n'est pas connu. Il nous reste à nous battre pour qu'une signalisation bien visible soit installée.

Renée THOUANEL, Fille d'Emile DROUILLAS
arrêté le 30 juin 1941 et mort à Auschwitz
en septembre 1942.



Les décorations : des informations précieuses

Quand on recherche des informations sur un résistant, Il peut être décoré. Les décorations sont nombreuses aussi, nous les limitons volontairement à la dizaine concernant la guerre de 1939-1945. Toutes ont un objet particulier et obéissent à un classement suivant leur prestige. Pour celles qui nous concernent, l'ordre est le suivant : Légion d'Honneur (1), Croix de la Libération (2), Médaille militaire (3), Croix de guerre 1939-1945 (6), Médaille de la Résistance (10), Médaille des évadés (15), Croix du combattant volontaire de la Résistance (18), Croix du combattant (20). Quand l'Etat essaye de modifier ce classement protocolaire, les contestations sont nombreuses à l'exemple de la dernière création de la médaille nationale de reconnaissance des victimes du terrorisme quand il a voulu la placer au début de liste, avant d'autres décorations relatives à la guerre et à la Résistance. Chaque décoration est aussi caractérisée par son illustration et les couleurs de son ruban. Elle se compose lors de sa remise en « médaille pendante » d'une médaille de diamètre déterminé avec deux illustration sur « l'avvers » et le « revers » et d'un ruban aux couleurs définies. Elle peut comporter des « agraphes » précisant un lieu ou un événement ou une arme. Par exemple, les noms des pays où ont eu lieu les campagnes militaires rattachées à la médaille. Elle peut être décernée selon les cas à des individus ou à des collectivités (unités militaires, villes...). Elle se présente sous trois formes : « ordonnance » (c'est celle que l'on remet aux cérémonies publiques), « réduction » (c'est la reproduction en modèle réduit) ou « barette Dixmude » (où l'on place les rubans correspondants aux décorations). Elle se décline aussi en ruban ou rosettes pour être fixée sur les vestes. Enfin pour les décorations qui comportent des citations, des étoiles ou les palmes permettent d'identifier le niveau de la citation : étoile de bronze pour le régiment ou la brigade, étoile d'argent à l'ordre de la division, étoile de vermeil à l'ordre du corps d'armée, palme de bronze à l'ordre de l'armée. Des dossiers sont constitués pour chaque demande.

Les familles sont concernées d'une part par des demandes d'informations en consultant les dossiers et d'autre part par des demandes de décorations pour leurs martyrs. Les demandes d'attributions posthumes varient selon les cas. On ne peut plus demander par exemple le titre de Compagnon de la Libération ou la médaille de la Résistance depuis les années cinquante. Par contre, on peut toujours postuler pour la Croix du combattant. De plus, certaines décorations sont attachées à une carte comme la Croix du Combattant volontaire de la Résistance qui peut se porter si on est titulaire de la « carte verte ». Le mieux est de s'adresser aux principaux Ordres ci-dessous :

- Compagnon de la Libération : Musée de l'Ordre de la Libération, 51 rue de La Tour-Maubourg 75007 Paris ; les biographies des Compagnons de la Libération sont aussi consultables sur le site ordredelaliberation.fr
- Médaille de la Résistance : Association Nationale des Médaillés de la Résistance Française, 51 bis boulevard de La tour Maubourg 75007 Paris
- Légion d'Honneur, Ordre national du mérite, médailles militaires : Grande chancellerie de la Légion d'honneur, 1 rue de Solférino 75007 Paris, ou sociétés d'entraide
- Croix de guerre, Croix de la valeur militaire... Hôtel des Invalides, 75007 Paris (ordre protocolaire de l'ensemble des médailles civiles et militaires).

Jean DARRACQ



